



BAREME D'HONORAIRES* AU 1^{er} AVRIL 2023

HONORAIRES TTC*

TVA au taux de 20%

Honoraires de transaction

Montant de la transaction	Locaux à usage d'habitation ou professionnels	Cession de bail ou commerce	Locaux à usage commercial ou industriel
Jusqu'à 100 000€	Maximum 6% avec un minimum de 5 000€	Maximum 8% avec un minimum de 3 000€	Maximum 8% avec un minimum de 3 000€
Mandat exclusif	Maximum 8% Minimum 5000€		
Au-dessus de 100 000€	Maximum 5% ttc Minimum 3.5% ttc	Maximum 8% Minimum 5%	Maximum 8% Minimum 5%
Mandat exclusif	Maximum 8 % Minimum 3,5%		

Rédaction compromis : Maximum 2 000€ selon la typologie du bien (monopropriété, copropriété, immeuble...)

Honoraires de location

Location	Modalité	A la charge de
HONORAIRES DE REDACTION D'ACTES (visites, dossier, rédaction de bail)	8€/m2	Les honoraires et frais de location des locaux soumis à la loi du 6 juillet 1989 sont partagés de moitié entre le propriétaire et le locataire
HONORAIRES DE LOCATION (Établissement état des lieux)	3€/m2	

Avenant de bail : 75€

Locaux professionnels et commerciaux : 15% du loyer annuel ht à la charge du propriétaire
15% du loyer annuel ht à la charge du locataire

Pour un parking ou garage : location : 150€ par moitié ou répartition bailleur/locataire selon Mandat dans un rayon de 15 km autour de l'agence*au-delà de 15 km devis à la demande

Hors recherche de locataire : Rédaction de bail : 150€
Etat des lieux (sortie ou entrée) : 3€/m2

Honoraires gestion

Gestion	Modalités	A la charge de
	Maximum 8.40% ttc selon type de bail et de bien immobilier	Bailleur